



**COMMUNIQUE N° /ADM/SIGAMP/FR/2025**

Portant publication des résultats de l'Appel à manifestation d'intérêt relatif au recrutement d'un consultant individuel chargé de l'archivage physique au Fonds routier.

L'Administrateur du Fonds routier communique :

Les résultats de l'Appel à manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un consultant individuel chargé de l'archivage physique au Fonds routier se présentent ainsi qu'il suit :

N°	Consultants	Note technique		Observations
		Requise	Obtenue	
1	La Clinique des documents Sarl	70/100	75/100	Qualifié
2	CINV-COR S.A		29/100	Eliminé pour Note technique insuffisante

Le candidat **La Clinique des Documents Sarl**, classé premier, est retenu pour la suite de la procédure.

Le candidat non retenu est par conséquent invité à passer retirer ses offres au Fonds routier sous quinzaine, sous peine de destruction.

Yaoundé, 11 APR 2025

**L'Administrateur,  
L'ADMINISTRATEUR**

**ESSAIE MOUSSA Aubin**